

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2017

Présents : Annie BOULAIN, Danièle CASTÉRA, Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Thierry GUILLOT, Roger LARRODÉ, Jean-Pierre LAUDINET, Patrice LAULOM, Nathalie MARIMPOUY, Christelle POUYANNÉ, Josette PREUILHO, Sophie ROBERT, Pierre VENDRIOS

Excusés : Thomas PEYRES, Eric LABASTE

Secrétaire de séance : Josette PREUILHO

1- Approbation comptes rendus des 13/06, 30/06 et 03/08

Approuvés à l'unanimité

2- Compte rendu des commissions

Commission organisation des manifestations : Patrice Laulom informe le conseil municipal qu'un jeune St Lonnais, Amédée Lafitte, a été sélectionné pour « les coupes du monde en Fronton » qui auront lieu à Anglet du 26 au 31 octobre 2017 et propose d'organiser une réception avec le club. Avis favorable à l'unanimité.

3- Projet Ecoles Numériques et Ruralité

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les communes, en partenariat avec les écoles, peuvent répondre à l'appel à projet émis par l'Etat au titre des investissements d'avenir.

Ce projet s'inscrivant dans le PEDT Communautaire, le dossier de candidature est présenté par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans qui recense les besoins pour l'ensemble des communes relevant du PEDT.

La subvention de l'Etat couvre 50% du coût du projet global et est plafonné à 7000 € par école.

La Commune s'engage à couvrir les 50% restant du projet et les travaux d'électricité.

La Communauté de Communes s'engage à acquérir un tableau si besoin et à installer le matériel numérique.

Tarifs estimatifs :

1 VPI vidéoprojecteur interactif : 1850 € TTC

1 ordinateur portable : 600 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide, de participer au projet « Ecoles Numériques innovantes et Ruralité », en concertation avec la Directrice de l'Ecole publique,
- Décide d'acquérir les matériels suivants : 2 VPI et 2 ordinateurs portables
- Décide de prendre en charge l'achat de ces matériels à hauteur de 50%, soit 2450 €.

4- Renouvellement temps partiel

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 4 avril 2014 autorisant et fixant les modalités d'exercice du temps de travail à temps partiel sur autorisation.

Il informe l'assemblée que Madame Anne Marie Larrodé, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe demande le renouvellement de son temps partiel, à raison de 50% du temps complet, pour une durée de 6 mois supplémentaires à compter du 01/11/2017.

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient donc de créer un emploi temporaire d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 23h15 mn hebdomadaires, pour assurer le remplacement de cet agent à compter du 01/11/2017 pour une durée de six mois.

Approuvé à l'unanimité

5- **SYDEC : prise en charge travaux d'extension du réseau public pour l'alimentation électrique du terrain appartenant à Monsieur Pérot**

Monsieur le Maire communique à l'assemblée la proposition établie par le SYDEC concernant l'alimentation électrique du terrain de Monsieur Pérot Benoît situé, Route du Caoutré, lieu dit Beauregard. Une extension du réseau public de distribution électrique est nécessaire pour le raccordement de ce terrain. Le montant estimatif des travaux, à la charge de la Commune s'élève à 1271 € TTC.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce projet.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

Approuve la proposition du SYDEC.

Engage la commune à rembourser la participation communale au SYDEC pour un montant estimatif de 1271 € sur fonds libres.

6- **ONF : programme des coupes 2018**

Conformément à la proposition du programme des coupes de l'année 2018 présenté par l'Office National des Forêts,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver la proposition du programme des coupes de l'année 2018 dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :

ETAT D'ASSIETTE : Coupes reportées d'années antérieures et à inscrire :

N° de parcelle	Essence	Nature technique de la coupe	Surface totale de la parcelle	Surface parcourue en coupe	Volume estimé	Valeur estimé	Age des bois
1	PEU	RA	1.96 ha	0.52 ha	68	2040€	20

DECIDE que toutes ces coupes seront vendues sur pied par l'ONF soit en vente par Appel d'offres, soit en vente de gré à gré sur proposition de l'ONF, après accord formel de Monsieur le Maire lors de la mise en vente.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

7- **Rapport SIBVA 2016**

VU le décret n°95-635 du 6 mai 1995,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2224-5 modifié par la loi 2015-992 du 17 août 2015 art.98,

Monsieur le Maire présente :

- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement rédigé par le SIBVA pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement rédigé par le SIBVA pour l'année 2016.

DIT que ce document sera mis à disposition du public en vue d'informer les usagers du service.

8- Point sur la rentrée scolaire

Monsieur le maire présente les effectifs de la rentrée

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
8	10	11	12	10	13	16	13	15	108

9- Point projet travaux de rénovation de l'Eglise St Barthélémy

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion qui s'est tenue avec l'architecte, Madame JOLY, et Jacques FORSANS, Président de l'Association St Barthélémy, le 31 août dernier.

Planning prévisionnel :

- Mi octobre : dépôt de permis de construire
- Novembre : Consultation des bureaux d'études pour la mission SPS
- Mi-décembre : lancement de la consultation
- Fin janvier : ouverture des plis
- 1^{er} trimestre 2018 : commencement des travaux

Il serait souhaitable de faire réaliser les sondages des maçonneries et des parements (décors peints) avant de lancer la consultation, Madame JOLY se charge de nous faire parvenir les devis. Estimation des travaux : 1100 € HT. Avis favorable du Conseil Municipal pour faire réaliser les travaux.

Monsieur le maire propose aux conseillers disponibles de participer aux réunions de chantier.

10- Questions et informations diverses

Etude aménagement sanitaires Mur à Gauche

Monsieur le Maire propose de solliciter un architecte pour l'étude de mise en conformité accessibilité des sanitaires du Mur à Gauche. Avis favorable.

Réunion publique PLUI

Une réunion publique d'information sur le PLUI aura lieu à Saint Lon les Mines, à la salle des Associations le mercredi 20 septembre 2017 à 20h.

Location Mur à Gauche

La section Pelote de Heugas souhaite louer le Mur à Gauche le lundi du 18h à 19h à partir du 09/10 jusqu'au 12/12/2017. Considérant que ce créneau horaire est disponible, le conseil municipal accepte de louer le Mur à Gauche à la section pelote de Heugas et fixe à 14 € /l'heure le tarif de la location.

Collecte pour les enfants des îles Saint Martin et Saint Barthélémy

L'Association St Lon Solidarité et l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique organiseront une collecte le samedi 16 septembre prochain en partenariat avec le Secours Populaire.

Annie BOULAIN

Danièle CASTERA

Alain CHASSEUR

Danielle DEGOS

Thierry GUILLOT

Eric LABASTE
Excusé

Jean-Pierre LAUDINET

Patrice LAULOM

Roger LARRODÉ

Nathalie MARIMPOUY

Thomas PEYRES
Excusé

Christelle POUYANNÉ

Josette PREUILHO

Sophie ROBERT

Pierre VENDRIOS